



MINISTÈRE PUBLIC DU CANTON DU VALAIS
STAATSANWALTSCHAFT DES KANTONS WALLIS
Procureure générale / Generalstaatsanwältin

Sion, le 2 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enquête concernant les événements de Tête Blanche est terminée. Le ministère public a rendu une ordonnance de classement.

Le 9 mars 2024, Joël Moix, Marc Moix, Jean-Vincent Moix, Emilie Deschenaux, David Moix et Laurent Moix se sont rendus en train à Zermatt afin de faire une randonnée à ski dans le cadre de la préparation à la Patrouille des Glaciers.

Les six randonneurs étaient des sportifs aguerris et grands connaisseurs de la montagne pour la plupart d'entre eux. Pour faire cette course, ils étaient parfaitement bien équipés.

Le bulletin de météo suisse précisait à 05h30 que la journée serait assez ensoleillée jusque vers la mi-journée avec des voiles nuageux devenant de plus en plus denses l'après-midi à partir de l'ouest. Pour la fin de journée, le temps devenait de plus en plus nuageux et des chutes de neiges étaient attendues. En montagne, le vent du sud était prévu de fort à tempétueux.

En dessous de Tête Blanche, à 3550 mètres d'altitude, après 9h36 de parcours, 17 kilomètres et 2200 mètres de dénivelés positifs, le groupe s'est arrêté. Les randonneurs ont creusé un abri afin de se protéger du vent, de la neige et du froid. A 17h09, Emilie Deschenaux a réussi à atteindre la centrale de la Rega pour leur indiquer qu'ils étaient coincés à cause des intempéries sous Tête Blanche.

Le 10 mars 2024, non-loin du Col de Tête-Blanche, une équipe de sauveteurs dépêchée sur les lieux grâce à une fenêtre météo favorable a découvert un dépôt de skis ainsi que les corps de Joël Moix, Marc Moix, Jean-Vincent Moix, David Moix et Laurent Moix. Les cinq randonneurs sont décédés de froid.

Des recherches ont été entreprises pour retrouver Emilie Deschenaux. D'importants moyens matériels et humains ont été engagés. Depuis lors et dans le but de retrouver Emilie Deschenaux, tant les secours que les policiers du groupe montagne ont porté une attention particulière à cette région.

Le 10 août 2024, en raison de la fonte des neiges, une pièce de vêtement a pu être repérée et la police cantonale, par son groupe montagne, s'est rendue sur place et a découvert le corps d'Emilie Deschenaux.

L'enquête n'a pas pu établir les circonstances exactes de ce drame. Les conditions climatiques qui se sont rapidement détériorées ont possiblement contribué à rendre la recherche du tracé idéal plus compliquée.

Les diverses investigations effectuées n'ont pas permis de démontrer et d'établir l'implication d'éventuelles autres personnes permettant de retenir à leur encontre un soupçon de la commission d'une infraction pénale.

Une ordonnance de classement a été rendue.

La procureure générale

Beatrice Pilloud